REPONSES AUX QUESTIONS POSEES AUX CANDIDATS AUX MUNICIPALES

posées par le collectif contre le centre de congrès sur la presqu'île d'Albigny

Ont répondu :

François Astorg, Alain Bexon, Philippe Métral-Boffod, Gilles Ravache, Denis Duperthuy, candidats sur Annecy

Alain Fisher sur Cran-Gevrier

Ghislain la Spisa, Laurent Viotto candidats sur Seynod

Jean Jacques Pasquier. candidat sur Annecy-le-Vieux

<u>Première question</u> :

La réalisation d'un centre de congrès sur le territoire de la C2A vous parait-elle un objectif prioritaire pour le bien vivre de l'ensemble de ses habitants ?

1ère remarque : La plupart des candidats se prononce CONTRE le principe de la construction d'un centre de congrès, quel que soit l'emplacement choisi, NE CROYANT PAS aux retombées positives possibles, NI économiques, NI en terme de créations d'emploi.

Alain Bexon ne croit pas qu'il s'agit d'un objectif prioritaire. Mais il estime qu'il n'est pas inconcevable qu'un Centre des congrès soit rentable et ait des retombées positives sur l'économie locale. En revanche il considère que le financement d'un tel projet devrait être privé. Il préconise un centre de congrès MODULABLE permettant une éventuelle reconversion.

Denis Duperthuy envisagerait également de l'utiliser pour des événements culturels.

François Astorg relève la baisse du marché du tourisme d'affaires. Et du déficit prévisible.

Gilles Ravache et François Astorg évoquent d'autres priorités dans les dépenses notamment dans le DOMAINE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE tels le développement des transports doux et la rénovation énergétique des logements

Philippe Métral-Boffod s'oppose à CE GRAND PROJET INUTILE ET IMPOSE au détriment « de réalisations soucieuses de l'environnement, utiles pour la population ».

2ème remarque : AUCUN N'AURAIT ENGAGE D'AUSSI FORTES DEPENSES SANS CONSULTATION DE LA POPULATION

JJPasquier qui a fait du centre de congrès le « cœur de sa campagne » considère que le premier tour à Annecy le Vieux constituera **un référendum sur le centre de congrès et le seul**. S'il est élu il refusera le permis de construire et engagera à l'agglo une étude « sérieuse » sur les équipements nouveaux nécessaires.

<u>Deuxième question</u> :

Est-il justifié d'implanter sur la presqu'île d'Albigny un équipement dont l'emprise au sol (9600m2), entraînera l'artificialisation quasi totale de la surface du lieu ?

TOLLE GENERAL POUR LA TOTALITE des candidats qui sont CONTRE la construction d'un centre de congrès sur la presqu'île d'Albigny.

LA AUSSI EST MIS EN AVANT LE DEFAUT DE CONSULTATION DE LA POPULATION

Denis Duperthuy rappelle qu'il avait demandé un référendum, qui a été refusé par le Président de la C2A et Maire d'Annecy.

A Fischer, Ph Métral-Boffod, F Astorg, D Duperthuy, s'insurgent contre l'ATTEINTE A L'ENVIRONNEMENT faite en implantant un centre de congrès sur la Presqu'île d'Albigny.

Ph Métral-Boffod, et D Duperthuy dénoncent le MEPRIS de la Loi Littoral (destinée à protéger les rives contre l'urbanisation).

Ghislain La Spisa, Denis Duperthuy et Jean-Jacque Pasquier sont opposés à tout projet de construction entre le lac et la première voirie. Ce dernier parle de « sanctuarisation des bords du lac ». Il évoque aussi le sort de la villa Abeille patrimoine ancilevien qui s'il était élu, serait ouverte au public ainsi que le parc situé autour.

Par rapport à son EMPLACEMENT sur la presqu'île, LE COUT EST JUGE TROP ELEVE, certains précisant que ce serait de l'ordre du double de ce qui a été annoncé (70 000 000 à 90 000 000 d'euros, et non 47 000 000 d'euros).

Le GASPILLAGE DE L'ARGENT PUBLIC est évoqué par **A Bexon et Ph Métra-Boffod** (finances asséchées pendant 10 ans)

LES PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX SONT EVOQUES à travers l' **augmentation de la circulation d'autocars et de voitures** sur les avenues de France, Brogny et du Petit-Port, qui sont déjà saturées. Dans le bâtiment en partie enterré, **l'éclairage serait quasi-permanent et source d'un gaspillage d'énergie.**

Enfin certains comme **Laurent Viotto** remarquent qu'ils ont voté contre toutes les délibérations concernant ce projet depuis le début.

Egalement les colistiers de **Ghislain La Spisa** ont voté contre le SCOT, en conseil municipal de Seynod, en 2013.

Pierre Boukhalfa qui n'a pas pu constituer une liste a manifesté son opposition résolue au projet.

Laurent Rosain va se battre « corps et âme » contre ce projet. Un combat qu'il n'a pas mené comme maire-adjoint d'Annecy !!!